

FICHE DE POSTE

Direction : DSDS	Intitulé du poste Agent social <u>spécialisé Petite Enfance (H/F)</u>	Date d'élaboration ou de mise à jour : 07/01/2017
Service : Petite Enfance		Cadre d'emplois : Filière sociale Emploi de Catégorie C

Missions

- Prendre en charge l'enfant pendant son temps d'accueil en crèche
- Assister les auxiliaires de puériculture dans l'accueil des parents et l'accompagnement au soutien parental
- Assurer l'entretien du linge et du matériel de puériculture ainsi que la préparation des repas et goûters

Activités principales – en accord avec les orientations pédagogiques de la crèche et en lien avec des auxiliaires de puériculture et des éducateurs de jeunes enfants

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Garantir des conditions nécessaires au bien-être de l'enfant (sécurité physique et affective)
- Prendre en charge les enfants en situation de handicap
- Prendre en charge les temps d'adaptation et les activités d'éveil de l'enfant
- Assurer les soins d'hygiène de l'enfant en accord avec les règles d'hygiène et de sécurité établies
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Préparer les biberons et encadrer les enfants au cours des repas
- Accompagner les enfants à la sieste
- Participer aux réunions d'équipe

Activités secondaires

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique de la structure
- Participer à l'accueil et à la formation des stagiaires
- Assurer le nettoyage du linge de la crèche
- Réceptionner les repas livrés en liaison froide
- Réchauffer les plats et distribuer les repas
- Nettoyer et désinfecter les locaux, le mobilier et les jeux de la crèche

Compétences requises

Savoirs :

- Avoir validé un CAP Petite Enfance
- Connaître les techniques de change, d'habillement et de portage des enfants en bas âge
- Connaître les protocoles et les consignes en matière d'hygiène, de santé et de sécurité de l'enfant
- Connaître les protocoles relevant de la diététique et de l'hygiène alimentaire des enfants
- Connaître le projet d'accueil Individualisé (PAI)
- Connaître les procédures et les services d'urgence

- Avoir des notions sur les stades de développement de l'enfant
- Avoir des notions concernant les maladies infantiles et leurs symptômes (température, comportement inhabituel, problèmes cutanés, problèmes digestifs et gastriques...)
- Avoir des notions en matière d'ergonomie spécifiques aux EAJE
- Avoir des notions en matière de prise en charge des enfants handicapés
- Avoir des notions en matière d'animation et d'utilisation des matériels pour enfants en bas âge

Savoir-faire :

- **Savoir accueillir les familles et établir un lien de confiance avec les parents**
- Savoir rendre compte aux familles du déroulement de la journée de l'enfant
- Savoir favoriser la place des parents et leur participation à la vie de la crèche

- **Savoir accueillir l'enfant et assurer son développement quotidien en crèche**
- Savoir apporter à l'enfant une sécurité physique et affective (aménagement de l'espace repos, repas, jeux, ritualisation des temps d'activités, verbalisation des gestes et approche bienveillante)
- Savoir réaliser les soins courants d'hygiène dans le respect de son intimité
- Savoir répondre aux besoins alimentaires de l'enfant
- Savoir identifier et respecter les besoins physiques, moteurs et affectifs de chaque enfant accueilli
- Savoir identifier et répondre aux signes de mal-être physiques ou psychiques de l'enfant
- Savoir estimer l'état de santé général de l'enfant et prendre en charge l'enfant malade dans le respect des protocoles mis en œuvre au sein de la structure
- Savoir favoriser la socialisation du jeune enfant et l'accompagner dans son développement psychomoteur

- **Savoir animer des activités en crèche en lien avec l'EJE**
- Savoir animer des temps d'activités en lien avec l'auxiliaire de puériculture et l'éducatrice de jeunes enfants de la crèche et les adaptés aux compétences des enfants
- Savoir participer aux activités d'éveil et d'expression avec un groupe d'enfants dans le respect du projet pédagogique

- **Participer aux actions de développement de la crèche**
- Participer aux réunions d'équipe, temps de travail obligatoire pour la mise en œuvre de la pédagogie de la structure
- Participer aux réunions d'analyse de la pratique
- S'impliquer dans les projets mis en œuvre au sein de la structure et plus généralement au sein du service petite enfance
- Savoir favoriser la socialisation du jeune enfant et l'accompagner dans son développement psychomoteur

Savoir-être :

- Savoir être ponctuel et savoir tenir une posture professionnelle
- Etre résistant(e) au stress
- Etre autonome
- Avoir le sens de l'écoute et du respect de son interlocuteur
- Avoir le sens de la communication et de la discrétion professionnelle
- Savoir faire preuve d'empathie et de bienveillance envers les enfants
- Savoir être dans le non-jugement et la tolérance vis-à-vis des familles
- Savoir appliquer le devoir de réserve
- Savoir travailler en équipe
- Savoir s'adapter et savoir faire preuve de souplesse
- Savoir s'organiser et être disponible
- Avoir le sens du service public

Positionnement :

Liens hiérarchiques : *Sous la responsabilité de la responsable de crèche*

Liens fonctionnels : *les éducateurs(trices) de jeunes enfants, les auxiliaires de puériculture, les agents d'entretien et de restauration, les stagiaires, les intervenants extérieurs, le médecin de crèche et les assistantes maternelles*

Conditions d'exercice

Moyens spécifiques détenus :

Matériel de puériculture mis à disposition pour l'accueil des enfants, matériel éducatif, supports de transmissions écrites, téléphone fixe, matériel d'entretien des locaux, matériel spécifique pour la restauration collective en liaison froide

Lieu de travail : *bâtiment extérieur : crèche*

Temps de travail : *temps complet*

Contraintes :

- *Horaires de travail en roulements et en alternance sur les 2 unités de vie selon un rythme défini au semestre ou à l'année dans le respect des normes d'encadrement. (réajusté au mois)*
- *Environnement de travail bruyant et stressant*
- *Postures contraignantes (se tenir à hauteur des enfants et assurer le portage)*
- *Disponibilité nécessaire au regard des nécessités de services dans le respect des obligations réglementaires (diplôme et normes d'encadrement)*

Validé par :

Le